



*Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville  
Et Administrations Annexes de Paris*

2bis square Georges Lesage – 4<sup>ème</sup> étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 📠 01 43 47 84 55

[syndicat.fo@paris.fr](mailto:syndicat.fo@paris.fr) et <http://fo.villedeparis.overblog.com/>

Annet, le 17/06/13

**Madame Goutte  
Monsieur Chevrier**

## **CHSCT ANNET 27/06/13**

### **DEMANDE D'INSCRIPTION AUX QUESTIONS DIVERSES DU CHSCT D'ANNET SUR MARNE DU 27/06/2013**

Madame la Présidente,

Monsieur le Secrétaire,

Le syndicat Force Ouvrière, suite à sa déclaration et ses vœux déposés au CTE du 15 mai 2013 CONTRE LA FUSION des centres d'Annet sur Marne et d'Alembert, saisit par la présente le CHSCT pour recevoir les réponses de la direction quant aux nombreuses questions de l'ensemble du personnel.

**Comme vous le savez, nous rejetons le projet de restructuration de l'établissement avec les suppressions des 8 postes, des 2 pavillons (soit 12 lits) et de l'atelier d'électricité.**

Il s'agit d'une remise en cause de notre mission de service public au nom d'une politique d'austérité dont les agents ne sont pas les responsables.

A quelques mois des élections municipales, aucune garantie ne serait être donnée aux agents sur la faisabilité du projet de regroupement d'Annet et de d'Alembert.

**Nous demandons que soit engagé une véritable réflexion pour maintenir les places d'accueil pour les jeunes en difficulté en donnant aux agents les conditions nécessaires d'encadrement structurant pour ces jeunes.**

Nous ne pouvons accepter les conséquences d'une mauvaise gouvernance de ces dernières années.

**Aussi nous souhaitons que les questions suivantes soient inscrites à l'ordre du jour :**

- **Il y aurait des problèmes de fonctionnement et de sous-effectifs de jeunes, dès lors pourquoi fermer les 2 pavillons remplis et les mieux aménagés pour les jeunes ?**

On se souvient qu'il y a 2 ans, l'ouverture du 2<sup>ème</sup> pavillon avait été imposée !

En ce temps là, le B.E.D. avait demandé l'ouverture des pavillons les week-ends, sans accorder de postes supplémentaires.

Les agents étaient prêts à l'accepter avec la création des postes supplémentaires...  
**ce qui a été refusé !!!**

- **Comment 4 éducateurs par pavillon auraient ils pu assurer une prise en charge 7 jours sur 7 dans le respect légal des amplitudes horaires ?**

- **Comment peut on valider la fermeture de 12 lits jusqu'en 2017 alors que le B.E.D déplore le manque de place pour les adolescents et notamment les garçons ?**

La direction d'Annet a décidé de la fermeture d'un atelier, et son choix s'est porté sur celui d'électricité :

- **Pour quelle raison ? Fréquentation ? : l'atelier d'électricité à toujours été fréquenté au même titre que les autres, Dangerosité ? : Qu'en serait-il alors des ateliers d'horticulture ou de menuiserie où des objets tranchants et coupants sont utilisés ?** La question de la sécurité ne saurait être une raison à moins de penser qu'on ne donnerait pas les moyens financiers pour qu'elle soit assurée à tous les ateliers de manière égale.

**Cette unique fermeture apparaît bien difficile à justifier, cet atelier comme les autres n'a aucune raison de fermer !**

- **Quelle garantie la conseil général peut il donner sur la faisabilité d'un projet qui pourrait être remis en cause dès les prochaines élections en 2014 ?**

Rappelons que les dysfonctionnements de l'institution seraient d'abord de la responsabilité de la Direction et de l'Administration, responsables et garant du projet de l'institution, des conditions d'accueil des jeunes comme des conditions de travail des salariés.

**Force Ouvrière** rejette ce projet de restructuration, et demande que soit engagée une véritable réflexion pour maintenir les places d'accueil pour des jeunes en difficulté en leur offrant un encadrement structurant dans de bonnes conditions.

Les agents ne peuvent accepter de subir les conséquences d'une mauvaise gouvernance.

**La fermeture de lits et la suppression de 8 postes ne sont pas les solutions appropriées à notre mission de service public.**

**Dans l'immédiat, ce n'est qu'une opération d'économie budgétaire par le Département de Paris imposés aux agents parisiens.**

**LE SYNDICAT FO DEMANDE LE MAINTIEN DE TOUS LES POSTES AUJOURDHUI COMME DEMAIN !**

Délégué F.O.  
Annet sur Marne

**Malik Merabet**